

PÉTITION

Monsieur Fawzi SOUKI, né le 30/11/1981 à Bologhine (Algérie) et Madame Fouzia SOUKInée FRITES le 03/01/85 à Jijel (Algérie) sont arrivés en France le 20/10/2018 avec leurs deux enfants Rym Faïza, née le 15/06/2016 à Alger ainsi que Mohamed Ramy, né le 15/07/2017 avec une malformation (métatarsienne main droite). Il a eu 2 interventions chirurgicales à l'hôpital Necker (Paris) pour commencer à reconstituer sa main. Son état nécessite jusqu'à la fin de sa croissance une rééducation progressive à la préhension avec un suivi régulier multi disciplinaire à Grenoble (CHU Pôle Couple Enfant) conjuguée à des interventions chirurgicales programmées à Paris (pose 1^{ère} prothèse main sociale envisagée après bilan mars 2023). Cette prise en charge médicale spécialisée ne peut être réalisée en Algérie.

Le petit Ramy en grande section de maternelle progresse avec de bons résultats scolaires. Monsieur Fawzi SOUKI et son épouse ont bénéficié d'autorisations de séjour avec droit au travail. Après plusieurs missions d'Interim ou CDD, Monsieur F. SOUKI a un CDI de chauffeur livreur et totalise 41 fiches de paie. Il a reçu un refus de séjour avec OQTF. Ce serait une véritable condamnation pour le petit Ramy en cas de retour contraint en Algérie.

Nous demandons à Monsieur Le Préfet de l'Isère de réexaminer cette situation et d'accorder à Monsieur et Madame SOUKI un titre de séjour dans notre pays, seule possibilité pour leur enfant de compenser son handicap.

NOM Prénom	Adresse	Signature